

Hausse des tarifs de l'électricité- arrestation des manifestants

Conférence de presse lundi 02 décembre 2019.

Le mardi 26 novembre 2019, le Directeur général de la SENELEC , lors d'une conférence de presse a confirmé l'entrée en vigueur de la hausse du prix de l'électricité au Sénégal. Dans ses arguments, il a évoqué un manque à gagner de 12,191 milliards de FCA, enregistrés par ses services depuis le début du dernier trimestre 2019.

Une hausse située entre 6 et 10% ,et qui arrive, contre toute attente, au moment où l'opinion s'attendait plutôt à une baisse des tarifs, suite aux propos de l'ancien Directeur général, M Cissé, qui promettait , il y a de cela quelques mois, une baisse du coût de l'électricité en 2020. Cette décision dont les arguments justificatifs tardent à convaincre, a été aussitôt dénoncée par l'opinion publique en général qui a rejeté et condamné cette mesure qui viendrait renforcer les difficiles conditions de vie des populations déjà fatiguées par le coût de la vie.

Si des progrès sont faits comme l'annoncent les dirigeants de la boîte, avec un taux d'électrification passé de 58% en 2012, à 69% en ce moment; et que dans les zones rurales il s'élève à 43% contre 27% en 2012; cela ne voudrait-il pas dire en terme comptable, que les abonnés ont presque doublé, alors avec ce nombre important d'abonnés, les prix pourraient connaître une baisse avec le grand nombre qui s'accroît aussi. Il s'y ajoute que la Direction de la SENELEC nous disait quelques semaines avant la campagne électorale que la boîte s'est stabilisée et pourrait même envisager de vendre du courant dans la sous région, et qu'une hausse des tarifs n'est pas envisageable, mais plus une baisse en 2020. Alors, qu'est ce qui a changé entre temps? Qu'est ce qui est à la base du manque à gagner de 12,191 milliards? Est -ce que les abonnés n'ont pas payés? Est-ce un problème de mauvaise gestion? Autant de questions qui méritent des réponses. En tous cas, si c'est un problème de gestion, ce sont les responsables de cette gestion qui doivent payer, et non les populations sénégalaises déjà essouffées.

En effet, c'est dans ce cadre que beaucoup d'organisations ont condamné cette mesure inopportune, impopulaire et injuste. Des syndicats comme la CSA, la CNTS ont dénoncé et condamné cette décision; des organisations de consommateurs en ont fait de même; etc. Dans la même foulée, des mouvements comme -FRAPPE, GILETS ROUGES, SNP, NITTU DEGG DES VALEURS, FDS, Forum social sénégalais, etc, ont initié une marche de contestation et informé l'autorité préfectorale, qui n'a répondu que tardivement, et en imposant un itinéraire. Face à une telle attitude, les membres de ces organisations ont voulu manifester calmement. Ils ont été arrêtés devant le palais, et gardés à vue depuis le vendredi dernier.

Considérant, le droit à la manifestation, reconnu dans la Constitution, nous exigeons la libération immédiate et sans condition de nos camarades. Nous invitons les Organisations syndicales, celles des Consommateurs, les citoyennes et citoyens sénégalais à faire face à cette situation et à refuser cette mesure de hausse des tarifs, qui ne se justifie pas. Nous restons déterminés et engagés dans la lutte contre cette décision, et pour la libération immédiate de nos camarades. Nous invitons toute la population à la marche contre la hausse de l'électricité prévue le 13 décembre à Dakar.

Non à l'intimidation,

Tout pour la libération de Guy Marius Sagna et de ses codétenus

Fait à Dakar, le 02 décembre 2019